

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Courtes réponses à diverses consultations. — IV Un martyr récent. — V Une agence catholique de dépêches internationales. — VI Retraites fermées : Villa la Broquerie, Boucherville. — VII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 11 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité (1) ;

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (Montréal et autres), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (2) ;

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (jeudi, le 15), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 juin

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 2e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 10

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Indulgence: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communient et prient pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).

de saint Jean de Saint-Facond, 2o du dim., 3o des saints Basilide et comp. Mm.

Note. — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (jeudi, le 15), mais on doit s'efforcer de le faire.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 18 juin

La solennité des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 5 juin et le 9 juillet, n'aura lieu que le 9 juillet, si l'église n'est pas consacrée, ou le 16 juillet (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 23), si l'église est consacrée.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

Diocèse de Montréal. — Du 15 juin, saint Sacrement (Dominion Bridge).

Diocèse de Valleyfield. — Du 15 juin, saint Sacrement (Howick).

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 mai 1911.

LA Chambre italienne s'est réunie et a commencé par discuter les budgets, l'année financière se clot en Italie au 1er juillet, et il faut que les budgets soient votés pour cette date. On a commencé par celui de l'agriculture, et tout de suite une question qui intéresse au plus haut point les associations agraires catholiques s'est posée. Ces associations, éminemment agraires, mais qui sont confessionnelles par leurs membres qui doivent être catholiques, peuvent-elles être représentées dans le Conseil Supérieur du Travail ?

La thèse
Conseil
représent
économiq
ce droit
les organ
de cette r
sionnel. I
mais les
des cathol
vailleurs
sionnel off
socialiste
les journal
faire triom
veulent au
surer un fe
refuser au
exclusif de
pareille thè
orie jacobi
pour les soc
— Il faut
la Chambre
partiale, n'a
Longinotti
jour la tyran
déjà, alors q
de leurs pré
romain était

La thèse de M. Longinotti était très claire et très simple. Le Conseil Supérieur du Travail doit accueillir dans son sein les représentants de toutes les organisations qui ont un caractère économique, et aucun artifice de politique ne peut leur enlever ce droit qui dérive de leur existence elle-même. Or, en fait, les organisations catholiques sont en grande majorité exclues de cette représentation parce qu'elles ont un caractère confessionnel. Donc il faut réparer cette erreur. La thèse est juste mais les socialistes l'ont violemment attaquée. L'admission des catholiques aurait diminué leur influence auprès des travailleurs agricoles. Aussi ils déclarent que le caractère confessionnel offense la liberté, tandis que d'après eux le concept socialiste ne l'offense pas. Comme font remarquer avec raison les journaux même libéraux, les socialistes, loin de vouloir faire triompher leurs idées par la lutte féconde et la discussion, veulent au contraire se servir des rouages de l'Etat pour s'assurer un facile monopole. Au nom de la politique, il faudrait refuser aux premières ce qui est considéré comme un droit exclusif des secondes. Il est facile de comprendre qu'une pareille thèse est la négation de l'égalité politique, et la théorie jacobine est érigée en théorie d'Etat. Liberté absolue pour les socialistes, exclusion absolue des catholiques.

— Il faut bien dire que, dans la discussion qui s'est faite à la Chambre italienne, la théorie socialiste, si monstrueusement partielle, n'a pas eu grand succès, et que le discours de M. Longinotti a eu le rare mérite de mettre dans son véritable jour la tyrannie socialiste. Par ce que les socialistes demandent déjà, alors qu'ils ne sont pas encore au pouvoir, on peut juger de leurs prétentions quand ils seront les maîtres. L'esclavage romain était dur, mais il atteignait plus le corps que l'âme ;

l'esclavage socialiste est doublement tyran, parce que non seulement il embrigade les corps, mais veut surtout asservir les âmes à sa doctrine.

— Cette recherche de l'âme, surtout de l'âme de l'enfant, est ce qui caractérise le mouvement actuel anti religieux. En voici un exemple qu'une lettre m'apporte de France et qui la montre dans son véritable jour. Une mère de famille avait quatre enfants en bas âge, son mari gagnait peu, et la femme faisait le métier de nourrice. Elle meurt laissant la misère après elle. L'instituteur laïque se présente et offre une rente de six francs par mois pour chacun des quatre enfants, et ce pendant 13 ans, à cette seule condition que les enfants seront élevés dans l'école laïque du village. Cela fait une somme de 300 francs par an, soit pour la période de 13 ans, 3,900 francs. Et malheureusement le père, esprit faible, qui voit seulement le moment présent et ne se fie pas assez à la Providence divine, va vendre l'âme de ses quatre enfants pour 24 francs par mois *sunt lacymae rerum*. En Italie, nous rencontrons le même phénomène, et dans les ligues ouvrières du Modenais, dirigées par les socialistes, ceux-ci permettent bien encore au père de famille d'aller à la messe et d'accomplir ses devoirs religieux, mais il doit s'engager par écrit à ne point laisser baptiser ses enfants !

— Le Souverain-Pontife est fatigué, cela est indéniable. Il s'en faut pourtant que cette fatigue, au moins dans son état actuel, soit de nature à faire naître des inquiétudes. Le pape a une attaque de goutte, mal dont il souffre depuis de longues années, mais la douleur qu'il éprouve de ce chef ne l'empêche point d'accorder tous les jours des audiences. Il se reproduit pour lui à cette occasion ce qui se faisait périodiquement sous

Léon XII
sentant le
dépêches s
voie tracée
aux tendai
le découvri
que ces ma
dissimulée

— En at
manteau de
Pontife de J
ajouter, un
lution en It
pour éviter
à commettre
niqueur ; ca
s'il veut par
heures d'ava
loin quand o
tout ce que l'

— Mais si
il de longue d
est clair que c
faut faire une
les flocons de
la position de
leur pâture, il
sentant sur la
secret de Dieu,
comment elle

Léon XIII : un ensemble de dépêches tendancieuses représentant le pape presque à ses derniers moments. Comme ces dépêches sont de source libérale, que le pape Pie X, suivant la voie tracée par Pie IX, s'est opposé comme un mur d'airain aux tendances et aux erreurs du libéralisme et pour mieux le découvrir a fait prêter le serment antimodernisme, on voit que ces mauvaises nouvelles sont données avec une joie non dissimulée et le secret espoir d'un changement de règne.

— En attendant, on continue toujours à parler, sous le manteau de la cheminée, du départ probable du Souverain-Pontife de Rome. Chacun a son anecdote, chacun un détail à ajouter, un renseignement à préciser. On s'attend à la révolution en Italie pour la fin de l'automne. Et le pape partirait pour éviter à ce mouvement le plus grand crime qu'il aurait à commettre. Si je rapporte ces faits, c'est par devoir de chroniqueur ; car le Souverain-Pontife sait ce qu'il a à faire, et s'il veut partir, il n'avisera certainement pas vingt-quatre heures d'avance la police italienne de son dessein. Il sera déjà loin quand on s'apercevra qu'il n'est plus au Vatican. C'est tout ce que l'on peut dire.

— Mais si le pape partait, son éloignement de Rome serait-il de longue durée ? Les uns l'affirment, d'autres le nient. Il est clair que dans un ensemble de mesures aussi graves, il faut faire une très large part à la Providence. Celui qui garde les flocons de neige qui tombent ne saurait se désintéresser de la position de son vicaire, et si aux petits des oiseaux il donne leur pâture, il doit s'inquiéter de ce que deviendra son représentant sur la terre. Or cette action de la Providence est le secret de Dieu, et il nous est impossible de savoir quand et comment elle s'exercera. Laissant donc de côté l'action sur-

naturelle, qui disons-le et répétons-le, domine la situation, humainement parlant il ne semble pas que le séjour du pape à l'étranger doive être de longue durée. Je ne parle pas seulement des conséquences financières que ce départ aurait en particulier pour la ville de Rome. Le premier moment de l'ivresse révolutionnaire passée, comme les idées creusent, il faudra se mettre à table, et les Romains s'apercevront bien vite que grâce à ce départ leur table n'est plus garnie comme auparavant. Ce sera une lutte entre le cerveau et l'estomac, et il y a gros à parier que ce dernier finira par triompher. Mais ce n'est qu'un des moindres côtés de la question.

— Supposons le pape allant dans les provinces rhénanes, à Cologne par exemple, ville profondément catholique. L'empereur Guillaume en donnant l'hospitalité au Souverain-Pontife bénéficierait de la situation morale que lui procurera cet appui. Son pouvoir à l'intérieur sera consolidé, comme aussi son influence à l'extérieur s'accroîtra énormément. Croit-on que l'Angleterre verra d'un bon œil l'Allemagne monopoliser à son profit cette force énorme qu'est la papauté ? Pour moi je ne le pense pas, et pour que le pape ne puisse pas être exploité par un état, il faut qu'il revienne à Rome, seule ville où il est à l'abri de ces compétitions et échappe à ces influences politiques. Il faudrait faire le même raisonnement si le pape allait en Angleterre. Aussi il semble que la diplomatie s'empresserait de faire jouer toutes ses batteries pour faire revenir le pape à Rome, parce que là, il est le pape de tous, et ailleurs, je ne dis pas qu'il serait, mais il paraîtrait être le pape de quelqu'un. Et si le Souverain-Pontife mourait hors de la ville de Rome ? Dans quelles conditions se tiendrait le conclave, de quelles compétitions ne serait-il pas entouré, quelles influences ne s'agiteraient-elles pas pour faire nommer un pape

qui aurait l'
comme le p

— On po
Ce que l'on
si le pape qu
seconde hypc
qui s'étayen
l'ardeur de ne
bien que l'avc
les raisonne
soient, ne val

COURTES

Question. —
non à jeun ?

Réponse. —
viatique, après
solide, dès qu'il
ait pu rester à
jeun, aussi souv
mort. Mais les
cessent d'être
rement rester à
sauf à communi
minuit, lorsque
décret du Saint-

qui aurait l'appui de l'empire ou du royaume qui serait alors comme le protecteur de la papauté ?

— On pourrait disserter à perte de vue sur cette situation. Ce que l'on vient d'en dire montre qu'humainement parlant, si le pape quitte Rome, première hypothèse, il n'en serait pas, seconde hypothèse, longtemps absent. Ce sont deux hypothèses qui s'étaient l'une l'autre ; mais en priant Dieu de toute l'ardeur de notre âme pour son Eglise et son chef, disons-nous bien que l'avenir de cette Eglise est entre ses mains et que tous les raisonnements humains, pour solidement établis qu'ils soient, ne valent rien contre un signe du Souverain Maître.

DON ALESSANDRO.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Communion non à jeun

Question. — Quand est-il permis à un malade de communier non à jeun ?

Réponse. — Un malade peut communier non à jeun, en viatique, après avoir pris une nourriture quelconque, même solide, dès qu'il est en danger probable de mort et malgré qu'il ait pu rester à jeun. Il pourra répéter ces communions non à jeun, aussi souvent et même plus souvent qu'avant ce danger de mort. Mais les malades qui, après avoir communié en viatique, cessent d'être en danger probable de mort, doivent nécessairement rester à jeun chaque fois qu'ils veulent communier, sauf à communier, s'ils ne peuvent jeûner, peu de temps après minuit, lorsque c'est possible. Le pape a aussi permis, par un décret du Saint-Office en date du 7 décembre 1906, que les

malades puissent communier sans être à jeun, aux conditions suivantes : 1^o qu'ils soient malades depuis un mois, 2^o qu'il n'y ait pas d'espoir certain qu'ils entrent bientôt en convalescence, 3^o qu'ils le fassent avec l'avis du confesseur. Quant à la nature de la nourriture qu'ils peuvent prendre, c'est en aucun cas de la nourriture solide, mais uniquement du liquide (remèdes, eau, lait, bouillon, jus de viande dans lequel on peut ajouter un peu de pâte alimentaire, riz, semoule, etc., pourvu que l'ensemble ne perde pas sa nature de liquide). A tous ces malades, il est permis de communier 2 fois par mois, ou 2 fois par semaine, si le Saint-Sacrement est conservé dans la maison.

Messe devant le Saint-Sacrement exposé

Question. — Quelles sont les génuflexions que doit faire un prêtre qui dit la messe basse devant le Saint-Sacrement exposé, par exemple le 3^e jour des quarante-heures, dans une chapelle de communauté où l'on ne peut chanter les offices ?

Réponse.—A la messe devant le Saint-Sacrement exposé (de la communion à la fin de la messe, le 1^{er} jour et pendant toute la messe le 3^e jour des quarante-heures, ou le premier vendredi du mois), le prêtre :

1^o fait une prostration, en arrivant et en partant (les autres génuflexions sont simples) ; 2^o fait vers la croix la génuflexion qui se rencontre en certains jours pendant l'épître et l'évangile (à *Flectamus genua*, il la fait vers le missel) ; 3^o il fait une génuflexion dès qu'il arrive au milieu de l'autel, au haut (avant d'étendre le corporal, ou avant de baiser l'autel) ; 4^o fait une génuflexion au même endroit avant d'en partir (soit pour descendre, soit pour aller au coin excepté après la bénédiction) ; 5^o à *Orate fratres*, fait la génuflexion avant de se retourner, ce qu'il fait en reculant un peu du côté de l'évan-

gile, puis s
la bénédic
de tête par
Orate frat
Orate frat
et, pour cet
rendre au
il peut sans
du marche
génuflexion
degré, pour
Mais out
cularités qu
1^o En ar
prêtre ne se
nouillé, et se
ment, en pa
médiocre et a
se découvre
arrière, ou de
de côté ; en
découvert en
se tourner un
ne pas tourne
demandé aux
Dominus vobi
Miseratur et
dire *Ecce Agn*
prêtre est libre
pour se laver
Saint-Sacreme
au milieu ou a

gile, puis se retourne et répète la génuflexion au milieu ; 6o à la bénédiction, il remplace, dans la prière *Placeat*, l'inclination de tête par une génuflexion au mot *Deus*, se tourne comme à *Orate fratres*, bénit, puis, contrairement à ce qu'il a fait à *Orate fratres*, se retourne vers l'autel, sans revenir au milieu, et, pour cette raison, ne fait pas de génuflexion avant de se rendre au coin de l'évangile ; 7o après le dernier évangile, il peut sans faire de génuflexion aller s'agenouiller sur le bord du marche pied (ce qui est toujours permis), ou, en faisant une génuflexion au haut, descendre s'agenouiller sur le plus bas degré, pour réciter les prières de Léon XIII.

Mais outre ces génuflexions spéciales, il y a d'autres particularités qu'on pourra utilement se rappeler à ces messes.

1o En arrivant à l'autel, le Saint-Sacrement exposé, le prêtre ne se découvre, *s'il porte le calice*, qu'après s'être agenouillé, et seulement pour faire l'inclination médiocre ; également, en partant, il se recouvre, après avoir fait l'inclination médiocre et avant de se relever ; *s'il ne porte pas le calice*, il se découvre dès qu'il arrive auprès de l'autel, s'il vient d'en arrière, ou dès qu'il aperçoit l'ostensoir, s'il arrive en face ou de côté ; en partant, il se couvre au même endroit où il s'est découvert en arrivant ; 2o lorsqu'il descend de l'autel, il doit se tourner un peu du côté de l'évangile (comme au salut), pour ne pas tourner le dos au Saint-Sacrement (ce qui n'est pas demandé aux autres messes) ; 3o il fait de même pour dire *Dominus vobiscum*, ou *Orate fratres*, ainsi que pour dire *Miseratur* et *Indulgentiam* (mais il demeure au milieu pour dire *Ecce Agnus Dei* et *Domine non sum dignus*) ; 4o le prêtre est libre, à ces messes, de rester au haut ou de descendre pour se laver les doigts, pourvu qu'il ne tourne pas le dos au Saint-Sacrement, mais pour les ablutions, il doit les recevoir au milieu ou au coin de l'autel, jamais en bas. J. S.

UN MARTYRE RECENT

L s'agit du martyr du Père Mérigot, des Missions Etrangères, tué en haine de la foi, le 20 décembre dernier (1910) par les Chinois païens du *You Naü*.

On nous a fait la confiance de nous passer une lettre de son successeur dans la mission du *You Naü*, le Père Guilbaud, écrite le 16 mars à un correspondant de Montréal. C'est donc sur un document de première main que nous appuyons notre récit. On verra que, dans sa simplicité, ce récit de choses vécues est profondément édifiant.

L'endroit exact du martyr est *Yong fiè*, dans le *You Naü*. Le Père Guilbaud raconte à son correspondant que cette localité est à 18 jours de la capitale, au nord-ouest. Pour s'y rendre, il faut traverser le *fleuve bleu*. La " mission " est à 2500 mètres d'altitude. De la porte de la maison du missionnaire on voit les neiges éternelles des monts qui sont à 4 jours de là. Mais, s'il fait froid, remarque le narrateur, l'air étant plus pur et le ciel plus ouvert, Dieu y semble plus familier et plus proche... *aer purior, cælum apertius, familiar Deus*. Le district est très vaste. Le plus proche confrère du missionnaire est à 2 jours au delà du *fleuve bleu*...

Le Père Mérigot était originaire du diocèse de Versailles. Il n'avait que 29 ans. Son père et sa mère vivent encore, ainsi que plusieurs de ses frères et sœurs. " C'était un gai confrère, écrit le Père Guilbaud, plein d'avenir et d'un zèle admirable; le Bon Dieu l'a pris pour orner son paradis..."

Voici le récit, ou mieux *l'acte* de son martyr, comme on disait au temps de la primitive Eglise :

" Le 20 décembre les païens de *Tsin in*, au nombre de 400

ou 500, vi
le Père Mé
gea le Père
chrétienne
grenier av
Soudain, la
t-on de to
flammas s'é
giés. En vo
songe à sa v
la-bas, près
fureur des F
relles exiger
fice de sa vie
maître d'écc
— des boys,
vèrent après
du Père ?). I
porte. Le ma
jusqu'à la n
pendant deux
terrain. Les
Deux jeunes
effrayés. Ils s
traverser la h
reux le frap
arrive près de
le percer de c
chiffre a été
de France."
Comme on l

ou 500, vinrent s'opposer à la construction d'un oratoire que le Père Mérigot projetait de construire. Un coup de feu obligea le Père à quitter le chantier pour se cacher dans la maison chrétienne qui lui servait de demeure provisoire. Il monte au grenier avec son catéchiste, son maître d'école et ses boys. Soudain, la maison est entourée. " A mort l'étranger ", crie-t-on de toutes parts. Puis, le feu prend à la maison. Les flammes s'élèvent et menacent de bruler vifs les pauvres réfugiés. En voyant sa dernière heure si proche, le Père pleure. Il songe à sa vieille mère, à son père, à ses frères et sœurs, laissés la-bas, près de Versailles. Il se voit, à 29 ans, l'objet de la fureur des Païens. Si résolu qu'on soit, le cœur a ses naturelles exigences. Mais bientôt, la grâce aidant, il fait le sacrifice de sa vie et s'élance au dehors avec le catéchiste et le maître d'école. (Le Père Guilbaud ne parle plus des enfants — des boys, comme il dit — Il est à croire qu'ils se sauvèrent après le départ des persécuteurs lancés à la poursuite du Père ?). Le catéchiste est tué presque sur le seuil de la porte. Le maître d'école se jette dans un puits, où il reste caché jusqu'à la nuit. Cependant le Père fuit à toutes jambes, pendant deux kilomètres. On le poursuit, mais il gagne du terrain. Les cris de mort n'en font que retentir plus féroces. Deux jeunes gens de 14 à 16 ans, voyant venir le Père, sont effrayés. Ils se cachent derrière une haie. Hélas ! le Père vient traverser la haie justement près d'eux. Et ces jeunes malheureux le frappent de leur lance. Il tombe. Et quand la foule arrive près de son corps, quelques énergumènes s'acharnent à le percer de coups. Pas moins de 32 lui furent donnés. Le chiffre a été constaté par le mandarin local et le vice-consul de France. "

Comme on le voit, c'est très simple, presque banal, ce récit ;

mais à tous ceux qui croient en la puissance du *sang des martyrs* pour la *semence des chrétiens*, comme il paraît édifiant et plein de promesses ! Il ne faut pas croire, en effet, que la menace du martyr décourage les missionnaires. " Quand le télégramme nous apprit que nous avions au ciel un martyr de plus, écrit le Père Guilbaud à son correspondant de Montréal, je formai le désir secret d'aller le remplacer. " Le 12 février, ce pieux désir était exaucé, et le Père Guilbaud partait pour le *Yoh Nant*. Arrivé près de *Tsin in*, il trouvait deux Pères qui lui racontaient les détails du meurtre de son confrère. " Avec eux, écrit-il encore, je parcourus le chemin qu'avait suivi le Père Mérigot en fuyant. Je baisai la terre qui a bu son sang et j'allai me prosterner devant son cercueil. "

Quelques jours plus tard, il envoyait pour les faire parvenir à Paris, au Séminaire de la rue du Bac, les habits ensanglantés et percés de coups du cher martyr, afin qu'ils soient exposés à la *Salle des Martyrs* et... fassent germer des vocations. De même, le mandarin doit lui remettre les lances et les couteaux qui ont servi à faire mourir le Père Mérigot, et il les enverra aussi à Paris. A la date de sa lettre adressée à Montréal, le Père Guilbaud n'avait pas encore pu donner à son confrère, " avec le cérémonial digne d'une aussi belle mort ", la sépulture qu'il lui destine. Il attendait que " l'affaire du Père Mérigot fut réglée entre la France et la Chine ".

" Quand vous irez à Paris, écrit encore le Père Guilbaud à son correspondant de Montréal, allez, mon cher ami, en souvenir de moi, vénérer ces reliques, que je voudrais être miennes. Qui sait si un jour... Mais, non, je ne suis pas digne de donner ma vie pour Dieu, mon sang n'est pas assez généreux... Si le Bon Dieu pourtant, qui se contente de peu, me choisissait pour donner une preuve de la sincérité avec laquelle je

crois en la
je volerais
nuer le sil
Priez pour
du ciel, le I
l'espère, tou
Tout con
sion si chrét
zélé mission
grand cœur
du temps et

DE



A livr.
très
agen

Nous citons
" La nouvel
Un comité con
M. Jacob Rohn
ner, avocat et
Lampert, profe
bourg et M. G.
Neueste Naehr
une étude appr
eusement les av
sulté des person
et partout le pr

crois en la religion que je prêche, oh ! avec quelle sainte ardeur je volerais à la mort ! En attendant, je suis choisi pour continuer le sillon laissé inachevé par mon saint prédécesseur. Priez pour que je sois digne de ma noble fonction. Du haut du ciel, le Père Mérigot m'aidera... et de sa tombe sortira, je l'espère, toute une floraison d'enfants de Dieu.... "

Tout commentaire de notre part serait indigne de l'expression si chrétienne de ces beaux sentiments. A cette prière du zélé missionnaire nous ne pouvons qu'ajouter, mais c'est de grand cœur que nous le faisons, le mot des souhaits chrétiens du temps et de l'éternité : Amen !

UNE AGENCE CATHOLIQUE DE DÉPÊCHES INTERNATIONALES

 A livraison du 22 avril d'*America* nous apprend une très heureuse nouvelle : la fondation à Milan d'une agence catholique de dépêches internationales.

Nous citons :

" La nouvelle agence n'a pas poussé comme un champignon. Un comité composé de quatre catholiques suisses influents, M. Jacob Rohner, manufacturier bien connu, le Dr Geser-Rohner, avocat et représentant du Canton de St-Gall, le Dr F. Lampert, professeur de Droit Canonique à l'Université de Fribourg et M. G. Baumberger, rédacteur en chef du *Zuricher Neueste Nachrichten*, ont fait sans bruit, depuis plus d'un an, une étude approfondie de la question ; on a discuté très sérieusement les avantages et les difficultés du projet, on a consulté des personnages haut placés dans l'Eglise et dans l'Etat, et partout le projet a reçu l'approbation et l'encouragement

les plus enthousiastes. On a choisi Milan comme siège du bureau central, qui aura des succursales à Rome, à Munich, à Zurich, à Vienne, à Budapesth, à Varsovie, à Cologne, à Bruxelles, à Paris et à Madrid. Les succursales de Londres et de New-York, ainsi que celles qu'on se propose d'ouvrir dans d'autres centres importants, seront installées aussitôt que l'on sera en mesure d'en organiser le fonctionnement.

Le choix de Milan comme siège du bureau central n'est pas dû à un simple hasard. Milan unit à l'avantage d'être suffisamment proche de Rome celui de correspondances de chemins de fer excellentes et d'un système télégraphique et téléphonique qui n'est surpassé nulle part ailleurs.

L'adresse télégraphique de l'agence est "Iuta", mot formé des quatre lettres initiales du nom qu'elle porte en allemand : *Internationale Unabhaugige Telegraphu Agentur* (Agence Indépendante de Télégraphie Internationale).

Le choix de son directeur-général a été singulièrement heureux. M. le Dr Ludwig Kaul, un Allemand, quoique jeune encore, est un journaliste d'une expérience très grande, et parle les principales langues de l'Europe.

L'Agence Indépendante de Télégraphie Internationale fournira toute sorte de nouvelles : ecclésiastiques, financières, politiques, économiques, scientifiques, artistiques et littéraires. L'œuvre magnifique et vraiment héroïque des missionnaires catholiques dans toutes les parties du monde, une œuvre dont on ne parle pas assez même dans la presse catholique, et qui est à peu près, sinon totalement, ignorée des feuilles non catholiques, sera racontée en détails par la nouvelle agence. Quiconque connaît les revues et les brochures de propagande des diverses associations de missionnaires catholiques sait quelles contributions précieuses apportent ces missionnaires à des

sciences t
et la bot
qu'ils ont
Enfin, r
veulent fa
niques d'E
l'Agence
Etats-Unis
Nous so
le plus tôt

VILI

- I. Chaque
trois jours f
pour perme
8 heures du
- II. Il est
cice. Le vaj
traverse de l
à 5.15 heures
- III. Aucu
Ceux cepend
laisser une at
- IV. Tous e
retraites doiv
jours avant la
- V. On est j

sciences telles que la géographie, l'anthropologie, l'ethnologie et la botanique, sans parler des dizaines de mille infidèles qu'ils ont amenés à la lumière de l'Évangile et à la civilisation.

Enfin, nous serons donc délivrés de l'odieuse servitude que veulent faire peser sur la presse mondiale les agences maçonniques d'Europe ! Déjà, on est à organiser une succursale de l'Agence Indépendante de Télégraphie Internationale aux États-Unis.

Nous souhaitons vivement qu'il s'en établisse une semblable le plus tôt possible au Canada.

RETRAITES FERMÉES

VILLA LA BROQUERIE, BOUCHERVILLE

I. Chaque retraite s'ouvre à 9 heures du soir. Elle dure trois jours pleins. Elle se termine assez tôt le quatrième jour pour permettre aux retraitants d'être de retour à Montréal, à 8 heures du matin.

II. Il est important que tous arrivent pour le premier exercice. Le vapeur *Boucherville* quitte Montréal, au quai de la traverse de Longueuil, coin des rues Poupart et Notre-Dame, à 5.15 heures et 7.30 heures du soir.

III. Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux cependant qui peuvent le faire facilement sont priés de laisser une aumône.

IV. Tous ceux qui désirent prendre part à l'une de ces retraites doivent envoyer leur nom et leur adresse, quelques jours avant la date fixée.

V. On est prié de s'adresser pour toute demande de rensei-

gnements au R. P. Boncompain, s. j., directeur des Retraites fermées, Immaculée-Conception, rue Rachel, ou à M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire du Comité, Bureaux du *Messenger*, rue Rachel.

GROUPES	DATES	
Cercle Desrosiers de l'A. C. J. C.	1 juin au	4 juin
Prêtres, directeurs des ligues du Sacré-Cœur.	4 "	8 "
Ligueurs et chefs de groupe des ligues du Sacré-Cœur.	8 "	12 "
Association Catholique de la Jeunesse.	15 "	19 "
Ouvriers.	22 "	25 "
*Instituteurs.	29 "	3 juill.
Avocats et notaires.	20 juill.	24 "
Industriels, marchands, hommes d'affaires.	24 "	27 "
Officiers des Conférences Saint-Vincent-de-Paul.	27 "	31 "
Hommes de langue anglaise.	3 août	7 août
Médecins.	10 "	14 "
Industriels, marchands, hommes d'affaires.	17 "	21 "
Hommes d'œuvres, journalistes.	24 "	28 "
Jeunes gens.	31 "	4 sept.
Hommes de langue anglaise.	7 sept.	11 "
Retraite générale (ouverte à tous)...	14 "	18 "
Retraite générale (ouverte à tous)...	21 "	25 "

* La retraite des Instituteurs aura lieu à la Maison Saint-Joseph (noviciat des RR. PP. Jésuites) au Sault-au-Récollet, près Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Samedi, 10 Juin — Longueuil.
 Lundi, 12 " — Saint-Jacques-le-Mineur.
 Mercredi, 14 " — Contrecoeur.
 Vendredi, 16 " — Sainte-Julie.